



[info@canaf-calgary.ca](mailto:info@canaf-calgary.ca)  
[www.canaf-calgary.ca](http://www.canaf-calgary.ca)

1601, 7<sup>ème</sup> Avenue S.O  
PO. Box 5 Calgary, AB,  
T2P 3G2

### Le Programme de JUMELAGE en quelques mots.

L'objectif du Programme de Jumelage, initié par le CANAF, est d'apporter un **accompagnement personnalisé**, répondant aux besoins des résidents permanents francophones nouvellement établis à Calgary.

Durant la durée du jumelage, les nouveaux arrivants qui en font la demande et sont retenus par le CANAF, reçoivent l'aide et les conseils de personnes expérimentées afin de surmonter les difficultés liées à leur intégration que ce soit au plan social, professionnel ou dans les deux.

Le caractère innovant de ce service réside dans son mode de livraison. Il est assuré par des personnes **bénévoles**, résidentes à Calgary, bien intégrées tant socialement que professionnellement. Elles possèdent les compétences sociales et/ou professionnelles requises pour assurer le rôle de mentor vis-à-vis du nouvel arrivant (et de sa famille) durant la durée de la relation de jumelage.

Une **convention de jumelage**, formalisant l'engagement des deux parties (mentor bénévole et nouvel arrivant), est signée en présence du représentant du CANAF. Une fois la relation établie, l'aide et le soutien du mentor bénévole sont orientés sur les besoins spécifiques du nouvel arrivant. Les actions qui en découlent se concentrent, généralement, sur le **domaine social et/ou professionnel**.

En effet, c'est dans ces domaines que les besoins du nouvel arrivant sont les plus importants. Étant donné que son but est d'acquiescer, aussi rapidement que possible, une autonomie d'action et une efficacité suffisante pour résoudre lui-même les problèmes qui se dressent sur le chemin de son insertion sociale et professionnelle et **démarrer sa vie à Calgary sur des bases solides**.

Toute personne motivée par le devoir de solidarité envers les nouveaux arrivants (et leurs familles) et disposant d'un peu de temps <sup>1</sup> peut participer<sup>2</sup> au Programme de Jumelage. Elle assumera le rôle de mentor d'un nouvel arrivant (et de sa famille). Cela n'exige ni de dépense d'argent, ni mobilisation d'autres ressources, juste quelques heures par semaine et, bien entendu, identifier avec la personne aidée (et sa famille) les problèmes à traiter. Pour une personne insérée et intégrée au sein de la communauté francophone et dans la société albertaine de Calgary, ces problèmes peuvent, parfois, apparaître comme simples. Mais le nouvel arrivant, non habitué à vivre dans une grande ville comme Calgary avec son urbanisme spécifique, à affronter un climat différent, une façon de parler et/ou de se comporter en société dont il n'a pas les codes, etc. les perçoit comme de véritables épreuves.

---

<sup>1</sup> Selon les bonnes pratiques en la matière, on estime que le mentor et le mentoré doivent consacrer 1,5 à 2 heures par semaine sur une durée préalablement arrêtée (de 6 à 12 semaines) pour que le résultat soit probant.

<sup>2</sup> Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site du CANAF [www.canaf-calgary.ca](http://www.canaf-calgary.ca)



[info@canaf-calgary.ca](mailto:info@canaf-calgary.ca)  
[www.canaf-calgary.ca](http://www.canaf-calgary.ca)

1601, 7<sup>ème</sup> Avenue S.O  
PO. Box 5 Calgary, AB,  
T2P 3G2

C'est pour cette raison que le mentor qui s'engage dans une **relation de jumelage visant à faciliter l'insertion sociale du nouvel arrivant (et de sa famille)** doit plutôt posséder des aptitudes et compétences sociales, avoir une forte motivation pour l'action solidaire et faire preuve d'empathie vis-à-vis des nouveaux arrivants, en particulier, les francophones. Les compétences strictement techniques, même si elles sont utiles, sont secondaires à la différence de **la relation de jumelage professionnel**.

Le jumelage professionnel vise à trouver, à travers l'échange et la réflexion entre le mentor et le mentoré/nouvel arrivant, l'itinéraire le plus favorable pour l'insertion de ce dernier dans la sphère professionnelle. Dans ce cadre, le mentor doit centrer son aide au nouvel arrivant sur deux aspects qui, parfois, peuvent diverger : d'une part, son potentiel et ses talents et, d'autre part, les exigences requises par l'emploi, les besoins des employeurs et ceux du marché.

C'est pourquoi, le mentor doit avoir un profil précis : être stable, avoir une expérience professionnelle avérée, connaître les réalités économiques locales et les différents services d'emplois et programmes d'aide disponibles à Calgary.

Mais, il ne doit pas s'ériger en service d'emploi, ni faire de l'intermédiation pour obtenir un emploi salarié ou la création d'une activité rémunérée (autonome) au mentoré. Le challenge le plus important pour le mentor est de convaincre le mentoré, pressé de s'insérer sur le plan professionnel, de changer son approche de la question. Le nouvel arrivant/mentoré doit, par exemple, évaluer son potentiel, non pas sur la base de son parcours précédent, des années d'expérience mais plutôt tenir compte des compétences demandées par le marché du travail ou par l'économie. Il doit s'efforcer de développer sa capacité à apprendre, croire en ses capacités et aptitudes à engager un processus de mise à niveau qui lui permettra de s'ajuster aux nouvelles réalités. Il comblera ainsi le gap existant entre ses ambitions légitimes, d'une part et d'autre part, les exigences requises par l'emploi -ou d'exercice de la profession- et celles imposées par la conjoncture économique.

Pour le mentor d'un nouvel arrivant (ou d'une famille) voir ce dernier passer d'une situation de précarité sociale à la stabilité et devenir capable de mener à bien, de façon autonome, son projet de vie lui procurera une légitime fierté : celle d'avoir, à travers l'aide apportée à cette personne (et sa famille), contribué, à son niveau, à promouvoir l'inclusion sociale.

A l'instar de la majorité des membres de la communauté francophone et citoyens de Calgary, il souhaite que les nouveaux arrivants qui s'y établissent aient l'opportunité de mettre leur talent et leur énergie au service d'une société albertaine socialement inclusive, économiquement prospère, culturellement ouverte.

Pour la communauté francophone, c'est là une occasion d'accroître son leadership pour contribuer à relever le grand défi de la diversification économique et du développement social durable.